

Mortrée

« Retour à quatre jours d'école dès la rentrée »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 2 juin 2017

470 mots



Marc Richard, à gauche, et ses deux adjoints Reine-Marie Puitg et Patrick Huguin.

Le conseil municipal s'est réuni mardi soir avec deux gros dossiers : les rythmes scolaires et les subventions des associations.

À la suite des premières directives de Jean-Michel Blanquer, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, les conseillers ont statué : « **Nous décidons de revenir à quatre jours d'école et l'arrêt des TAP (Temps d'activités périscolaires) et ce, dès la rentrée de septembre 2017,** » annonce le maire, Marc Richard. Toujours sur le dossier éducation, le début des travaux de rénovation est finalement reculé à septembre 2018, « **mais, bonne nouvelle, nous avons décroché 60 % de subventions soit 280 000 €** »

Également à l'étude pour les conseillers, les demandes de subventions des associations. Le judo-club a sollicité un doublement du montant 2016 (1 500 €) expliquant le départ à la retraite de leur professeur, Patrick Graindorge et le versement d'une indemnité de départ de 1 500 € : « **Le judo à Mortrée fonctionne bien, nous lui accordons, exceptionnellement, un montant de 2 250 €** »

Des subventions parsemées

Malgré une demande de renseignements sur les effectifs des différentes équipes engagées auprès du club de football l'USCPM (Union sportive des communes du Pays de Mortrée), aucune réponse des responsables : « **C'est très flou ! Nous sommes allés dans les vestiaires et là, c'est pitoyable ! Dégradations multiples, chauffage resté branché, toilettes répugnantes... On se demande s'il y a véritablement un pilote dans l'avion** », confie Reine Marie Puitg, maire adjointe chargée du dossier subventions. Décision donc à l'unanimité de ne pas reconduire les 800 € de subventions pour 2017 et de fermer l'accès aux vestiaires, « **en attendant des devis de rénovation !** »

En ce qui concerne les bénéficiaires de subventions : le centre aéré (900 €), les sapeurs-pompiers (1 500 €), Gaule Mortrée Sées (100 €), APE (500 €), UNA (100 €), Prévention Routière (20 €), Ligue contre le cancer (100 €), France Alzheimer (100 €), Secours catholique (150 €), comice agricole de Mortrée (750 €), comice d'arrondissement (100 €), Ciné-Traction (100 €) et Ciné Le Rex (100 €).

Deux événements prévus pour septembre ont également obtenu une aide budgétaire : 750 € pour Les Jeunes agriculteurs pour leur Fête de la Terre le 10 septembre 2017 et 1 000 € accordé à Septembre Musical, programmé le 16 septembre 2017.

Des travaux à venir

Le revêtement du court de tennis va être refait et sera opérationnel pendant les vacances estivales. Dans la salle polyvalente, des volets ont remplacé les rideaux, le nouveau matériel de cuisine va être installé dans quelques jours et de nouveaux jeux pour enfants vont être installés au parc.